cerfa

nº 12042*02

prescription médicale pour grand appareillage

(articles R. 165-1, R. 165-26 et R. 165-28 du Code de la sécurité sociale) (article L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre) VOLET 3 destiné à l'organisme d'assurance maladie (service médical)

				(service me	aicai)
A comment of the contraction of	Zaradio P	artie à compléter pa	ır Passuré(e)	The factor of the second of the	
 personne bénéficiaire de 	l'appareillage <i>(la ligne</i>	"nom et prénom" est ob	ligatoirement rempl	ie par le médecin)	
nom et prénom FOUTRY RI					
(nom de famille (de naissance), sui	vi du nom d'usage (facultatif ei	s'il y a lieu))			. 1
numéro d'immatriculation	[1]1,3]0,8]9	2 0 6 4 0 2	1 [6 0]	nom et n° du centre de paiement ou de la mutualiste (pour les salariés) ou nom l'organisme conventionné (pour les non s	section et n° de
date de naissance	01108210	113		gameine convenionme grown ice non e	man icsy
adresse 90 BIS RUE D ES 92500 RUEIL MAL					- Control Body
• assuré(e) (à remplir si la pers	onne qui bénéficie de l'appar	eillage nest pas l'assuré(e,))		
nom et prénom					
(nom de famille (de naissance), sui	vi du nom d'usage (facultatif et	s'il y a lieu))	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	. !
numéro d'immatriculation		<u> </u>			
 en cas d'hospitalisation e 	en cours				
date d'entrée	service	NCK CS REEDUC	MPR D0-061X6	19	
• la prescription fait-elle s	suite à un accident caus	é par un tiers ?			
oui date		non 🔳			

partie confidentielle réservée à l'information du médecin conseil

<u>21112</u>	identification an prescription c	i de la sit acture dans laquene il exerce		
nomet prénom HULLY Marie		raison sociale NCK CS REEDUC MPR D0-061X619		
		adresse 149, rue de Sèvres 75015 PARIS		
identifiant	[1,0,1,0,0,2,8,0,6,4,2]	n° structure (AM. FINESS ou SIRET) 7 5 0 1 0 0 2 0 8		

SIGNE ELECTRONIQUEMENT

date | 1 3 1 1 2 0 2 4

polyhandicap sur syndrome de coffin Siris

signature

Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du Code pénal, article L. 114-17-1 du Code de la sécurité sociale).

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification auprès de votre organisme pour les données vous concernant.

S 3135 b



prescription médicale pour grand appareillage

(articles R. 165-1, R. 165-26 et R. 165-28 du Code de la sécurité sociale)
(article L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre)

VOLET 1 à conserver par l'assuré(e)

partie à compléter par l'assuré(e) • personne bénéficiaire de l'appareillage (la ligne "nom et prénom" est obligatoirement remplie par le médecin)					
nom et prénom FOUTRY RIGAL FOUTRY RIGAL LIAM (nom de famille (de naissance), suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))					
numéro d'immatriculation 1 1 1 3 0 8 9 2 0 6 4 0 2 1 6 0 nom et n° du centre de paiement ou de la section mutualiste (pour les salariés) ou nom et n° de					
date de naissance \[\begin{align*} 0 & 1 & 0 & 8 & 2 & 0 & 1 & 3 \] \[\text{date de naissance} \]					
adresse 90 BIS RUE D ESTIENNE D ORVES 92500 RUEJL MALMAISON					
• assuré(e) (à remplir si la personne qui bénéficie de l'appareillage dest pas l'assuré(e))					
nom et prénom					
(nom de famille (de naissance), suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))					
numéro d'immatriculation					
en cas d'hospitalisation en cours date d'entrée					
la prescription fait-elle suite à un accident causé par un tiers ?					
oui					
partie à compléter par le prescripteur (ATTENTION : soulever les volets 1 et,2 pour compléter la partie confidentielle du volet 3) • conditions de prise en charge de l'appareillage					
maladie Soins en rapport avec une ALD: oui non on on soins dispensés au titre d'une pension militaire (art. L.212-1) oui non					
accident du travail ou maladie professionnelle date autre					
• type d'appareil					
prothèse membre supérieur prothèse membre inférieur					
orthèse membre supérieur U orthèse membre inférieur O orthèse tronc					
prothèse oculaire et maxillo-faciale podo- orthèses podo- orthèses appareil atypique sur devis (art. R. 165-25 du Code sécurité sociale)					
nature de l'appareil					
définitif provisoire renouvellement réparation					
• descriptif précis de l'appareil (matériaux, segments, moyens de jonctions, etc)					
une paire de chaussures orthopédiques sur moulage avec chausson moulé intégré, classe B, tige haute, style derby					
identification du prescripteur et de la structure dans laquelle il exerce					
nom et prénom Marie HULLY raison sociale NCK CS REEDUC MPR D0-061X619					
adresse 149, rue de Sèvres 75015 PARIS					
identifiant 1 0 1 0 0 2 8 0 6 4 2					

date | 1 3 | 1 | 1 | 2 0 2 4 |

signature